

saison 2022-2023

COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

1 rue Daniel-Costantini • CS 90047 • 94046 Créteil cedex

5800000.coc@ffhandball.net

01 56 70 74 74

COMMISSION
ORGANISATION
COMPÉTITIONS
LIGUE
ÎLE DE FRANCE



COUPE DE
LA LIGUE

RÉGIONAUX &
DÉPARTEMENTAUX

TIRAGE DES 1/16^{ES} DE FINALE

à jouer avant le 5/03/2023

FÉMININES

5877016	US LAGNY-MONTÉVRAIN	-	ES COLOMBIENNE	5892004
5877023	CS MONTERELAIS	-	AC BOBIGNY	5893013
5877078	SÉNART AHB	-	SCA 2000 ÉVRY	5891015
5878002	AS MANTAISE	-	USM MALAKOFF	5892019
5878046	HOUILLES-VÉSINET-CARRIÈRES HB	-	CSA KREMLIN-BICÈTRE	5894005
5891006	BONDOUFLE AC CE	-	VILLIERS EC	5894035
5892002	AC BOULOGNE-BILLANCOURT	-	ENT. FÉM. CENTRE-YVELINES	5878027
5892010	BOIS-COLOMBES SP.	-	HBC GAGNY	5893002
5892012	CLAMART HB	-	PARIS XO HB	5875098
5892028	HBC SURESNES	-	HB BRIE 77	5877083
5893005	NOISY-LE-GRAND HB	-	HBC ANTONY	5892006
5893055	VILLEMOMBLE HB	-	CERGY HB	5895062
5894001	US ALFORTVILLE	-	HB AGGLO. ROISSY PAYS-DE-FRANCE 95	5895020
5894040	ES VITRY	-	AULNAY HB	5893009
5895003	CSM EAUBONNE	-	PARIS SC	5875056
5895059	ENT. GARGES / SARCELLES / ARNOUVILLE	-	HBC SERRIS VE	5877072

RAPPELS

Règle de participation

Tout joueur ou toute joueuse de moins de 18 ans / de plus de 16 ans ayant participé à 6 matches en championnat de France plus de 16 ans ne pourra plus évoluer en coupe de la ligue des régionaux & départementaux.

Les joueurs ou joueuses ayant évolué pour leur club en championnat peuvent participer à un match en coupe de la ligue sur le même week-end.

Arbitrage

En cas d'arbitrage officiel, les indemnités d'arbitrage seront réglées par le club recevant.

Si aucun arbitre officiel n'est désigné ou présent, il convient d'appliquer les dispositions stipulées dans le code d'arbitrage.

Durée des rencontres

La durée des rencontres est fixée comme suit : 2 x 30 minutes (repos 10 minutes), sauf pour les ¼ de finale et les ½ finales, disputés le même jour en 2 x 25 mn. En cas d'égalité à la fin du temps réglementaire : épreuve des tirs au but dans les conditions prévues au 3.3.6. du règlement général des compétitions nationales.

FdMe

La feuille de match électronique sera établie avec soin et précision.

Chaque équipe pourra inscrire un maximum de 14 joueurs sur la feuille de match électronique.

Toutes les licences seront autorisées.

LIGUE ÎLE-DE-FRANCE DE HANDBALL

1 rue Daniel-Costantini - CS 90047 - 94046 Créteil cedex

T. +33 (0)1 56 70 74 74 - 5800000@ffhandball.net - www.handball-idf.com

n° SIRET : 785-461-948-00065 - n° APE : 9312Z